

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2022

DÉMOCRATISER LE SPORT EN FRANCE - (N° 4930)

AMENDEMENT

N ° AC20

présenté par

M. Houlié, Mme Buffet et Mme Amadou

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 11 BIS A, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.